



- LEGENDE :**
- Limite du Périmètre
 - Limite de commune
 - Limite de section
 - Route départementale
 - Voie communale
 - Chemin rural
 - Chemin rural passe en Chemin d'exploitation
 - Chemin d'exploitation ou remembrement
 - Chemin supprimé
 - 27 n° d'Ordre

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISÉ GARANTÉ

**AMENAGEMENT FONCIER, AGRICOLE, FORESTIER
et ENVIRONNEMENTAL**
sur la commune de FRETTEMEULE
avec extensions sur les communes de :
BOUILLANCOURT-EN-SERY ,LE TRANSLAY,
MAISNIERES, TILLOY-FLORVILLE et VISMES

Communes de VISMES

Plan approuvé par le Conseil Municipal
dans sa séance du :

**PLAN DE MODIFICATION
DE LA VOIRIE**

Bureau secondaire
de Coen

37, rue des Compagnons
14000 Coen

Téléphone : 02 31 53 39 00
Télécopie : 02 31 53 39 01
E-mail: afofe@geomat.fr

Dressé le 03/04/2024 par
Denis ATTENCIA
géomètre-expert agréé

ECHELLE : 1/5000

COMMUNE DE VISMES							
ETAT DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX AU PROJET							
n° d'ordre	Désignation	Longueur	Largeur	Section (Provisoire)	Modification	Largeur	Observations
21	Cr. De Wiameville à Hantecourt	630	4,00 / 6,00	ZO	Sans changement		Limite de commune avec FRETTEMEULE sur 370 m
23 a et b	Vc. n°201 de Wiammeville à Vismes au Val	1710	7,50	ZE-ZL	Sans changement		Limite de commune avec FRETTEMEULE sur 95 m
24	Vc. De Fretteville à la RD 936	790	7,00	ZH-ZL	Sans changement		Limite de commune avec FRETTEMEULE sur 790 m